

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 3 juillet 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 3 juillet 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 juillet 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bertrand \(Amiens\)](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméGodin demande à Bertrand de compléter les renseignements qu'il lui a communiqués en lui précisant quelles sont les différences entre les calorifères de Joly et ceux de Corneau. Godin fait observer que les deux fabricants disent que leurs appareils sont brevetés alors que le système de leurs appareils est le même. Dans le post-scriptum, il annonce à Bertrand qu'il va fabriquer une série de calorifères brûlant pendant 15 heures.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Joly et Cie](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (319r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
